



Une approche de la problématique de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale : étude de cas des femmes couturières de la ville Bejaia

مقاربة لإشكالية التوفيق بين الحياة المهنية والحياة الأسرية: دراسة حالة لفئة
الخطاطات بمدينة بجاية

An approach to the problem of reconciliation between work and family life: case study of women seamstresses in the city of Bejaia

Dr. Mahmoud Djadda

Laboratoire des études sociologiques, Travail, Education, Réseaux et
Espace. ESTERE, Université de Bejaia

Date de soumission: 01-05-2023- Date d'acceptation: 11-03-2024-

Date de publication: 07-05-2024

ملخص

تركز مساهمتنا هذه على إشكالية التوفيق بين الحياة المهنية والحياة الأسرية لرائدات الأعمال على عدة مستويات، المالية والثقافية والاجتماعية من جهة، ثم الصور النمطية لريادة الأعمال النسائية من أجل التعرف على العقبات التي تعترض تحقيق موافقة متوازنة بين الحياة المهنية والحياة الخاصة من أخرى، وذلك من خلال الاستراتيجيات المعتمدة في سياق اقتصادي معقد وبيئة ثقافية معادية إلى حد ما. اعتمدنا في دراستنا المسح النوعي واجراء مقابلات مع الخطاطات من مدينة بجاية. فقد أبانت الدراسة عن نتائج مفادها أن العمل يحتل مكانة بالغة الأهمية في حياة المرأة على الرغم من القيود الاجتماعية، فهي تتشبهت أكثر وأكثر بحياة المرأة النشطة والمستقلة دون إهمال مسؤولياتها الأسرية. إن عمل رائدة الأعمال يعني عبئاً مزدوجاً، فهي منهكة ومرهقة، لذا فهي تستخدم استراتيجيات يمكن أن تكون مفيدة لإدارة الوقت.

الكلمات الدالة: الحياة المهنية؛ حياة عائلية؛ عبء العمل؛ إدارة الوقت؛ ريادة الأعمال النسائية.

Résumé

Notre contribution porte sur la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des femmes entrepreneures sur plusieurs ordres, notamment, financier, culturel et social, et sur les stéréotypes de l'entrepreneuriat féminin. Notre objectif est de cerner les obstacles empêchant la conciliation équilibrée entre la vie professionnelle et la vie privée et aussi d'analyser les stratégies adoptées dans un contexte économique complexe et un environnement culturel plus au moins hostile. Nous avons opté pour l'enquête qualitative par entretiens que nous avons

réalisés auprès des femmes couturières dans la ville de Béjaïa. Nous avons constaté que le travail occupe une place très importante dans la vie de ces femmes. Face aux contraintes sociales, elles s'accrochent à leur vie de femmes actives, indépendantes sans pour autant négliger leurs responsabilités familiales.

Mots-clés: la vie professionnelle; la vie familiale; la charge du travail; l'aménagement du temps; l'entrepreneuriat féminin.

Abstract

Our research focuses on the reconciliation of work and family life of women entrepreneurs on several levels, including financial, cultural and social life, and then the stereotypes of female entrepreneurship in order to identify the obstacles encountered in establishing a balanced work-life, a balance through the strategies adopted in a complex economic context and a cultural environment more or less hostile. We opted for a qualitative survey and interviews were conducted with women seamstresses. We found that work occupies a very important place in the lives of women despite the social constraints, they cling more and more to this life of the active woman, independent without neglecting their family responsibilities. The work of the woman entrepreneur means a double burden, she is overworked, overburdened and exhausted, so she uses strategies that can be useful for time management.

Keywords: work life; family life; workload; time management, female entrepreneurship.

Introduction

L'intégration de la femme dans les secteurs industriels suscite l'intérêt de plusieurs chercheurs de différentes spécialités notamment la sociologie, la littérature, l'économie. La problématique femme-travail surtout dans les pays en voie de développement et en Algérie, suscite un débat controversé sur l'organisation du temps et la conciliation entre la vie privée et la vie familiale. En dépit de l'évolution de son statut au cours des dernières années, elle n'arrive pas à se libérer du fardeau de son rôle traditionnel.

C'est une situation qui persiste au moment où les changements des dernières années ont prouvé que rien ne justifie que ce rôle reste exclusivement féminin et ont démystifié le statut de la femme au foyer. Désormais, son statut n'est plus lié au rôle de mère et d'épouse. Le droit lui confère le même statut que l'homme. Sur le plan professionnel, elle contribue à la création des richesses, à la croissance et au développement économique. Sur le plan de l'éducation, elle motive ses filles à poursuivre leurs études et à se lancer dans le monde professionnel et éviter ainsi le sort qu'elle a connu.



En dépit de ces avancées, la place de la femme dans le monde de travail n'est reconnue à sa juste valeur. Généralement, elle commence sa carrière professionnelle en occupant des postes précaires de seconde position, comme secrétaire dans une administration ou ouvrière dans une entreprise. Mais ce cheminement ne semble pas résister au vent des changements. La situation de la femme dans le monde de travail amorce une évolution irréversible, comme en témoigne sa présence dans de différents secteurs et même à la tête de plusieurs petites et moyennes entreprises.

Cette évolution pose, cependant, de nombreuses problématiques comme celle de la conciliation entre l'emploi et la famille qui est le thème de notre contribution. Rédigée sur la base de l'exploitation des données d'une enquête réalisée dans la ville de Béjaïa. Nous nous sommes intéressés à l'analyse des stratégies suivies par les femmes couturières réaliser une meilleure conciliation des obligations professionnelles et les charges familiales. A travers la compréhension de cette conciliation, nous avons cherché à comprendre les raisons qui poussent les femmes algériennes à créer des entreprises de couture comme un choix adaptée à leur situation de femmes travailleuses et responsables dans leur famille.

Sous cet angle, nous avons cherché à comprendre comment les femmes entrepreneures gèrent leurs temps en dehors du temps de travail de manière à surmonter d'éventuels obstacles qui les empêchent d'accomplir les deux rôles.

1. Contexte et position du problème

1.1. Problématique

Dans un passé récent, on n'admettait pas que la femme est apte pour jouer un autre rôle social que celui de femme au foyer. C'est un rôle qui la classe dans un statut « d'esclave » dans sa propre famille. Depuis le recouvrement de l'indépendance nationale, ce statut est en constant changement grâce, en partie, à la prise de conscience de la femme que le travail est la meilleure arme pour échapper à la misère et à son déclassé familial et social. Désormais, elle est présente dans le marché de travail. Elle a pu surmonter les barrières (l'empêchant d'accéder aux espaces réservés à l'homme. De plus en plus de femmes arrivent à accéder aux postes de responsabilité

Dans cette évolution, des avancées ont été réalisées. Mais beaucoup d'efforts restent à faire pour arriver à l'égalité avec l'homme. A ce sujet, on note « que les femmes investissent généralement dans le secteur service, les professions libérales et l'artisanat, contrairement à l'investissement dans le secteur de la



maintenance, par ailleurs 6% des femmes chefs d'entreprise ont une dispersion qui remet, en question, certaines idées reçues, on a dénombré 50% d'elles dans les services, 21% dans l'artisanat et 9% dans les professions libérales, étonnamment le secteur de l'industrie arrive en quatrième place avec 7% avant même l'agriculture 5%». (Ouadah Rebrab, 2015 p.260)

Cette évolution a permis de démystifier les clichés et les stéréotypes considérant la femme comme un être incapable de se hisser au rang égale à celui de l'homme notamment dans le monde de travail et au niveau de l'exercice des postes de responsabilité.

La lecture des chiffres confirme cette évolution. «en 1977, le taux de participation de la femme était 5.91 % et il est arrivé jusqu'aux 15.57 % en 1997. Dans les années 2000, on remarque une évolution considérable de la population féminine occupée qui avait atteint les 18 % sur le marché du travail ». (Attar, Bouabdallah, 2017, pp.08-27). C'est une évolution constante qui a révélé que la femme ne se contente plus d'exercer de simples fonctions au sein d'une entreprise gérée par un homme, et tend à fonder et bien gérer sa propre entreprise. Dans cette entreprise, elle a bénéficié des avantages prévus dans les dispositifs de la politique publique d'emploi (ANSEJ, ANDI, ANGEM, CNAC).

Ces dispositifs ont, certes, boosté sa carrière professionnelle à travers une politique de prise en charge financière (crédit bancaire) et de soutien à l'acquisition des équipements de démarrage de projets (machines, matériels). Ce qui explique l'engagement des femmes dans l'entrepreneuriat, soit par nécessité (facteur push) ou par opportunité (facteur pull). Mais leurs effets furent limités, d'une part, par la méfiance des femmes quant à leurs capacités de remboursement des prêts et, d'autre part, par la persistance du phénomène de résistance à l'idée l'évolution de la femme en acteur économique créateur de richesses.

Les premiers résultats de notre enquête confirment l'ampleur de cette résistance d'ordre culturel à laquelle s'ajoute l'existence dans l'inconscient collectif que la femme n'est pas en mesure de concilier ses engagements professionnels et ses charges familiaux. La plupart des femmes couturières de la Wilaya de Bejaïa interrogées au cours de cette enquête ont avoué que travailler à l'atelier et s'occuper du foyer sont deux tâches difficilement réalisables à cause d'une organisation de travail contraignante nécessitant le travail de nuit et la prise en charge des tâches domestiques étalées tout au long d'une journée. C'est une situation fatigante pour leurs enfants et



contraignante pour leurs maris qui considèrent cette situation comme un abandon de famille notamment dans le cas des couples vivants seuls avec leurs enfants. Cet état de fait nous amène à s'interroger sur les stratégies adoptées par les femmes couturières pour atteindre une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale et sur l'aménagement de leur temps quotidien.

1.2. Les hypothèses

Pour répondre au questionnement, deux hypothèses sont arrêtées; - la charge de travail empêche d'établir une conciliation équilibrée entre la vie professionnelle et la vie familiale des femmes couturières. - l'aménagement du temps permettent d'atteindre une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle des femmes couturières.

1.3. Méthodologie

Pour bien mener notre recherche nous avons opté pour la méthode qualitative adéquate pour ce genre de travail vu la taille de la population et la nature du thème. Cette méthode nous permet de collecter des données approfondies pour chaque cas. Par sa dimension compréhensive, elle nous permet de comprendre comment les femmes couturières entrepreneures appliquent leurs stratégies pour mieux concilier entre la vie professionnelle et la vie familiale, et de découvrir les significations qu'elles donnent à leurs pratiques. Pour ce qui est de la technique, nous avons appliqué l'entretien semi-directif, ce qui nous a permis de recueillir des données approfondies sur les différents aspects relatifs à l'application de ces stratégies à partir des axes du guide de l'entretien.

2. Notions sur l'entrepreneuriat

2.1. Définition de l'entrepreneuriat

La définition entrepreneuriat diffère d'un auteur à un autre. La paternité de ce concept est communément attribuée à Richard Cantillon qui était le premier à présenter la fonction et l'importance de l'entrepreneur dans le développement économique. Jean-Baptiste s'est intéressé à aux activités de l'entrepreneur. (Fayolle, 2005, p.10)

Pour Cantillon et Jean-Baptiste Say: «L'entrepreneur est celui qui prend du risque ». « L'entrepreneur investit son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens. Il crée et développe des activités économiques pour son propre compte ». (Fayolle, 2005)



L'entrepreneuriat est lié au risque, l'entrepreneur est un acteur économique qui prend des risques en mobilisant ses ressources matérielles, techniques et humaines sur la base de l'anticipation de réalisation de bénéfices en minimisant les risques de pertes, de l'obligation de recours aux dettes, des effets de la concurrence et les comportements des employés. Schumpeter écrit à ce sujet: «Un entrepreneur est une personne qui prend des risques et qui est capable de transformer une idée en une innovation et à des changements réussis ». (Fayolle, 2005, p.10)

L'entrepreneuriat est lié à l'innovation et l'entrepreneur aime prendre des risques pour innover, en fabricant de nouveaux produits et l'application des procédures et techniques nouvelles. Le mot entrepreneuriat n'était pas inscrit dans les dictionnaires de la langue française, il a été choisi au Québec par le conseil de langue française, au détriment du terme franglais *entrepreneurship*. Ainsi, «la création de l'entreprise est la manifestation la plus claire de l'entrepreneuriat». (MAR Chesnay, 1996, p.23). Thierry Verstraete donne la définition suivante « l'entrepreneuriat est un phénomène combinant deux niveaux d'analyse à savoir l'entrepreneur et l'organisation impulsée par celui-ci » (Lukoki, 2014, p.02).

Pour cet auteur, l'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation, il y a une relation entre les deux. Il s'agit pour lui de créer une organisation. Fayolle et Fillion écrivent que «L'entrepreneuriat: c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise ». (Lukoki, 2014, p.02)

D'après ces deux dernières définitions, on constate que l'entrepreneuriat est pour l'individu, de création de l'entreprise du lancement du projet jusqu'à son démarrage. Dans cette optique, Cunningham et Lisceron considèrent que l'entrepreneuriat est un phénomène diversifié, avec plusieurs points de vue qui se résument en aspects suivants: (i) l'évaluation des qualités personnelles et les valeurs de l'entrepreneur; (ii) l'anticipation future, la reconnaissance et la découverte d'opportunité; (iii) la réussite du projet peut être améliorée par des outils managériaux techniques; (vi) le besoin de changer l'orientation stratégique pour s'adapter. Ces quatre aspects sont regroupés au sein d'un modèle de processus entrepreneurial. Ce dernier est



considéré comme un processus répétitif d'évaluation personnelle, d'anticipation, d'action et de remise en cause dynamiques des hommes et de l'organisation. (Fayolle, 2005)

2.2. L'entrepreneuriat comme objet de recherche

L'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche s'intéresse à des comportements individuels et/ou organisationnels. Selon Alain Fayolle, la littérature sur ce sujet distingue trois courants définis le contenu de leurs actions: création d'une nouvelle organisation ou émergence organisationnelle; identification et exploitation des opportunités; dialogique individu/création de nouvelles valeurs. Le premier courant initié par Gartner, défend l'idée que l'entrepreneuriat est la création d'une nouvelle organisation pour encadrer les activités permettant à un individu ou une équipe de créer une nouvelle entité. (Fayolle, A. 2005)

Le deuxième courant, il est basé sur la notion d'opportunité entrepreneuriale et porte sur l'émergence d'une nouvelle activité économique, qui n'est pas forcément liée à l'émergence d'une organisation. C'est une approche qui considère l'opportunité comme le point de départ du processus entrepreneurial, contrairement à Fayolle et ses collègues chercheurs, qui pensent que l'opportunité entrepreneuriale se construit au cours du processus de création de l'activité et non au point de départ. (Fayolle, 2005, p.24) Le dernier courant de Bruyat est basé sur le principe de dialogique, qui s'inscrit dans une dynamique de changement, Il englobe les principales dimensions de: l'individu, l'objet créé, l'environnement et le processus (Fayolle, A. 2005, p.25)

2.3. La femme entrepreneure

Les différentes définitions des femmes entrepreneures s'accordent, en dépit de leurs divergences, à considérer la " femme entrepreneure", comme la femme créatrice de l'entreprise, femme innovante, femme indépendante et responsable, aimant le goût des risques, et la prise des responsabilités. Selon Dina Lavoie, la femme entrepreneure : « est la femme qui seule avec un ou des partenaires a fondé, acheté ou accepté un héritage avec une entreprise qui assume tous les risques et les responsabilités financières administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante ». (Constantinidis.C. 2014, pp. 289-298). Selon Bekcouth et Al (Metaiche ; Bendiabdellah, 2016, pp.219- 240):« La femme entrepreneure est cette femme qui cherche l'épanouissement personnel, l'autonomie financière la maîtrise de son



existence grâce au lancement et gestions de sa propre entreprise ». (:« La, 2016).

Fillion (1997) définit la femme entrepreneure comme « une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, dirigée de manière innovante et créative en développant de nouveaux produits et en concourant de nouveaux marchés ». Pour Filion, la femme entrepreneur pour est la personne qui crée une entreprise indépendante par le développant de nouveaux produits et en prenant des risques et en étant prête pour affronter la concurrence sur le marché (Rajhi, 2011, p24)

2.4. L'approche de l'entrepreneuriat féminin

L'approche conservatrice est développée dans les travaux d'Ely et Padavic (2007) qui considèrent que les hommes sont plus compétents pour le monde de travail et les femmes plus capables de gérer la vie familiale. Ce qui signifie que les femmes ne possèdent pas les qualités et les compétences qu'il faut pour réussir dans l'entrepreneuriat. (Bendiabdellah, 2016, pp.223)

La théorie fonctionnaliste présente dans les travaux de recherche de Bellu (1993), Fagenson (1993), Masters et Meier (1988), Sexton Et Bowman (1986), Sexton Et Bowmanupton (1990), Zapolska (1997) détermine les caractéristiques spécifiques à l'entrepreneuriat féminin dont les plus importantes sont les caractéristiques psychologiques, la personnalité ou le système de valeur des femmes entrepreneurs). Van AUKEN et d'autres chercheurs (1994), ont Expliqué le style de la gestion des femmes entrepreneurs. Fasci et Valdez (1998), Carter Et Hamilton (1996) ont justifié la performance des entreprises détenues et gérées par les femmes entrepreneurs. (Bendiabdellah, 2016)

Cette perspective repose sur l'idée considérant que les femmes, contrairement aux hommes, ne possèderaient pas les qualités nécessaires ou suffisantes pour réussir, qui veut dire qu'elles représentant un désavantage pour l'entrepreneuriat.

Les recherches féministes ont critiqué l'approche fonctionnaliste des rôles sexués de l'entrepreneuriat, en introduisant la notion de genre à la définition du sexe socialement construit, qui renvoie aux constructions sociales et culturelles du féminin et du masculin et son impact sur le positionnement des femmes et des hommes dans la société. Les études de genre ont permis de mettre à l'œuvre deux processus du mécanisme de séparation: Séparation à travers les rôles, les fonctions, les compétences spécifiques à chaque sexe



qui déterminent ce qui est considéré comme masculin ou féminin et les processus hiérarchisation. Séparation à travers la structure de la société qui donne plus d'importance aux valeurs et aux comportements masculins qu'à ceux identifiés comme féminins. (Bendiabdellah, A. 2016, pp. 291) Les deux courants théoriques expriment une déclinaison de la théorie fonctionnaliste en deux sous théories : la théorie du féminisme libérale et la théorie de féminisme social.

L'approche socio-constructiviste de l'entrepreneuriat féminin représente « un changement de positionnement épistémologique, pour étudier la manière dont le genre est réalisé ». Cette approche cherche à comprendre comment le genre est construit par les différents acteurs dans leur environnement social. Elle cherche à déterminer les réalités des femmes entrepreneures qui sont marquées par des rapports sociaux de genre, en évitant de positionner celles-ci comme différentes ou secondaires par rapport à leurs homologues masculins. (Bendiabdellah, 2016,)

2.5 La conception de conciliation de point de vue de l'entreprise

La prise en compte de l'engagement familial des travailleurs fait aujourd'hui partie intégrante d'une vision personnelle tournée vers l'avenir. La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale est un élément consécutif de la qualité d'emploi, et aussi de la perfection professionnelle. Pour cela l'entreprise prend en compte ce processus à travers un ensemble des politiques de conciliation comme les conditions d'emploi, les objectifs fixés, les processus de travail (Atout, 2016-2017, p.45)

La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle a sûrement un impact sur l'entreprise. Ce qui a amené les gouvernements des pays occidentaux à privilégier des politiques d'aide ciblant les parents salariés à mieux concilier leur vie professionnelle et leurs vies privées. L'objectif de ces politiques est de faciliter l'intégration des parents dans les marchés du travail. Elles constituent une alternative aux politiques appliquées et qui n'accordent pas une importance à la prise en charge les contraintes d'un contexte pour les parents et notamment pour les femmes qui sont plus nombreuses à entrer sur le marché de travail et à s'intégrer dans les différentes sphères (Gregoy; Milaner, 2006, p.05)

L'objectif de ces politiques est à la fois nécessaire pour les salariés aussi comme l'entreprise, qui permet de réaliser un équilibre et une stabilité des salariés.



2.6 Les impacts de la difficulté de conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle

2.6.1 Les incidences sur la vie sociale, santé physique et mentale

-L'insatisfaction face à la vie: Pour Kossek et ses collègues, les personnes qui ressentent des conflits dans leur vie professionnelle et familiale ont tendance à être moins satisfaites de leur emploi et de leur vie en général. Par contre, d'autres chercheurs, tels qu'Allen et ses collègues, ont trouvé que ces conflits sont liés à une insatisfaction de la vie familiale. Les personnes qui ont beaucoup de responsabilités familiales manquent de temps pour prendre en charge ces responsabilités ce qui les expose à des incidences sur leur santé physique et mentale à l'incapacité à trouver un équilibre entre les leurs charges professionnelles et leurs responsabilités familiales. (Tremblay, 2005, p.70)

-Les risques de détérioration de la santé mentale: Le conflit travail-famille est la cause des états d'insatisfaction subis par les salariés dans leur vie quotidienne. Plusieurs recherches ont montré que du risque de dépression chez l'individu augmente en fonction de l'intensité des conflits travail-famille. L'incapacité de concilier entre les termes de cette situation est à l'origine de l'augmentation du degré de l'inquiétude qui provoque, à son tour des états de stress qui se traduisent t par le sentiment de déception et angoissé. (Tremblay, 2005)

-Les risques de détérioration de la santé physique: La difficulté de concilier la vie professionnelle et l'engagement familial est également à l'origine des problèmes de santé physique des individus. Ces maladies diffèrent d'une personne à une autre selon l'âge et plus inquiétants pour les personnes âgées. Cette difficulté est également à l'origine de la fatigue et le manque d'appétit subi par certaines personnes. (Tremblay, 2005)

2.6.2 Les incidences sur la vie familiale

-Le dérèglement des habitudes alimentaires: L'incapacité de concilier travail-famille affecte également les habitudes alimentaires au sein de la famille. Se trouvant dans l'obligation de prolongement le travail à domicile, certaines personnes sont amenées à négliger leur hygiène alimentaire en modifiant leurs habitudes alimentaires



ce qui les expose aux risques de troubles et même aux maladies. Des études ont montré le prolongement du travail à domicile provoque un dérèglement du temps consacré à la préparation des repas et leur par l'achat des repas de la restauration rapide (Tremblay, 2005).

-L'inactivité physique: D'autres recherches ont montré que les difficultés de la conciliation du couple travail- famille sont à l'origine de non pratiques des activités physiques. (Tremblay, 2005, p.72).

2.6.3 Les conséquences sur la vie conjugale de la famille

Burley et ces collègues ont déterminé le lien entre les conflits travail-famille et l'insatisfaction dans la vie conjugale chez les deux conjoints. (Tremblay, 2005, p.74) Cet état d'insatisfaction crée souvent des problèmes d'entente conjugale.

-Le manque du temps

Les mêmes auteurs ont également montré que le fait d'avoir plus de responsabilités et l'occupation de plusieurs rôles demandent énormément du temps. Les responsabilités dans le milieu de travail réduisent les possibilités de satisfaction des responsabilités conjugales et de partage du temps avec les membres de la famille. Cela, se traduit par une surcharge de la vie du couple et cause l'insatisfaction dans la vie conjugale. (TREMBLAY, 2005, p.74) (34) En revanche, d'autres études ont montré que le soutien du conjoint qui se traduit par le partage des tâches familiales, constitue un facteur déterminant de réduction du conflit travail-famille. (Tremblay, 2005)

-Faiblesse de la prise en charge des enfants

D'autres recherches ont montré que ce sont les conditions de travail et non l'occupation d'un poste de travail qui affectent le comportement des enfants et des adolescents. La surcharge du travail, la durée de la présence des parents et particulièrement les mères, et le stress professionnel ont un impact négatif sur le développement de leurs enfants. (Tremblay, 2005, p.70-75)

2.6.4. Les femmes entrepreneures en Algérie

-L'évolution de l'emploi féminin en Algérie

En Algérie, l'entrepreneuriat était exclusivement réservé pour les hommes. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 70 que les femmes ont commencé s'engager dans ce domaine d'activité. Le taux des entreprises dirigées par les femmes était faible et l'évolution de l'entrepreneuriat féminin correspondait



«au début de sa phase d'émergence dans les pays en voie de développement». (Himrane, 2017, p.07)

Evoluant lentement, cette incursion de la femme dans le monde de l'entrepreneuriat a facilité l'évolution vers l'égalité dans le monde de travail. L'entrepreneuriat féminin est vu par les femmes comme une forme de lutte pour l'obtention de leur liberté et leur dignité et comme une libération de la marginalisation et de la soumission au pouvoir parental.

A cet égard, il faut souligner que les femmes ont rencontré dans leur entrée dans le monde de l'entrepreneuriat les mêmes difficultés et obstacles de leur intégration dans le marché de travail dans son ensemble. Il s'agit des obstacles socioculturels et du dysfonctionnement de gestion administrative de l'économie.

-Les motivations et objectifs des femmes entrepreneures

L'entrepreneuriat féminin en Algérie et dans le monde est un outil de création d'emplois et de lutte contre le chômage des femmes. S'agissant des motivations des femmes dans ce domaines, on peut distinguer sur la base des résultats de recherches sur cette question entre trois types de motivations qui sont: « push », « pull » et « l'équilibre travail-famille ». On peut expliciter ces trois motivations par la distinction entre quatre objectifs qui sont :

- Le premier objectif est d'ordre économique exprimé par la recherche de de revenus financiers indispensables à la sortie de la pauvreté. (Ghiat, 2018, p05) ;
- A cet objectif, s'ajoute le désir d'auto-accomplissement qui est selon Steane, Hart et Drew (2015): «Les femmes algériennes entrepreneures sont motivées par l'indépendance, et par la croissance, elles s'épanouissent dans les cultures où les relations sociales sont importantes ce qui est indiqué que la culture est ainsi importante». Gheddache considère que la reconnaissance de l'estime de soi est le mobile important pour la femme entrepreneure en Algérie. (Ghiat, 2018, p05) ;
- Le désir d'autonomie et d'émancipation est un objectif que la femme algérienne tente d'atteindre à travers sa volonté de surmonter les contraintes socioculturelles de la société traditionnelle. Selon Charantmath (2012), il est difficile pour les femmes de trouver des emplois compatibles avec leurs responsabilités familiales et les tâches ménagères. Ce qui



explique que les femmes ont tendance à créer leurs entreprises proches à leurs foyers avec des heures flexibles, ce qui leur permet de concilier la prise en charge de leur famille avec activités professionnelles. (Ghiat, 2018, P05) ;

- Enfin, le désir d'exercer le du pouvoir et la gratification de la reconnaissance sociale est un objectif important des femmes entrepreneures. Pour elles, être reconnues joue un rôle important dans leur réussite professionnelle et sociale.

-Les difficultés des femmes entrepreneurs

Il existe plusieurs difficultés auxquelles font face les femmes entrepreneures algériennes dans leurs quêtes entrepreneuriales, parmi ces difficultés, on cite:

- L'absence de soutien de l'accompagnement aux projets créés par les femmes
- 6.2 L'accès au marché et à l'information ;
- L'insuffisance de l'accompagnement dans l'accès au marché et la difficulté d'obtention des informations ;
- L'accès au foncier.

3. Présentation et discussion des entretiens

Nous avons utilisé la technique boule de neige réaliser douze (12) d'entretiens. Mais cette contribution nous avons exploité cinq entretiens choisis selon le critère de femme mariée, avec enfants, créatrice de sa propre entreprise et la participation à sa gestion. Notre pré-enquête s'est déroulée au cours du mois de janvier 2020 au niveau de la ville de Bejaia.

3.1 Présentation de cas traités

Le premier atelier visité est dirigé par une femme de 38 ans et mariée, c'est une maman de deux garçons et une fille. Elle avait débuté son projet de couture en 2015. Elle a déclaré que le premier pas dans ce domaine était par amour. Elle avoue que le désir d'élever ses enfants dans de meilleures conditions et répondre à leurs besoins l'avait poussée à aller plus loin pour échapper à la misère et la pauvreté. Elle affirme que ses parents ainsi que son époux lui étaient d'une aide importante. Les parents s'occupaient des enfants, ce qui lui a permis d'éviter de prendre le risque de recourir à des personnes inconnues et dépenser d'argent. Son mari était très compréhensif. Il participé à faire les tâches ménagères ce qui l'a énormément soulagé dans ses charges domestiques en fin de journée.



Son parcours ne manque pas de difficultés. Elle a fait beaucoup de sacrifices pour monter et gérer son projet. Elle a commencé en travaillant dans son domicile, ce qui lui a permis d'accumuler le capital pour ouvrir son propre atelier.

Le démarrage des activités de son propre atelier était très difficile. Le manque de matériel et les difficultés d'obtenir des commandes n'ont pas facilité ce démarrage. Son mari a refusé de recourir à la collaboration avec d'autres entreprises sous prétexte qu'elles sont gérées par des hommes. Actuellement, Elle emploie deux femmes qu'elle mobilise selon le volume des commandes.

Selon Elle, être maman, épouse et fonctionnaire à la fois est une situation compliquée. Elle se réveille le matin à 5 h 30 pour s'occuper de son rôle d'épouse et de femme au foyer. Ce n'est qu'à 9 h que sa fonction de couturière commence. Elle se donne une pause uniquement tout au long de la journée qui prend fin à 17 heures avec une pause déjeuner entre 12 heures et 13 heures. Son travail hebdomadaire ne comporte qu'une seule journée coïncidant avec le vendredi.

Elle reconnaît que c'est un rythme de travail épuisant physiquement et mentalement. Elle est souvent angoissée par l'idée de perdre ses clients et se retrouver un jour en faillite. Pour éviter une telle issue, elle est souvent obligée de continuer le travail non terminé dans son domicile après les heures de travail à l'atelier et ce qui complique l'accomplissement de ses tâches ménagères.

Nous déduisons par-là que le travail lui occupe une place importante dans sa vie. Ses représentations du rapport travail et situation de la femme sont selon ses déclarations, sont en cours de formation. L'idée qui dégage est que la réussite professionnelle des femmes entrepreneures constitue une opportunité pour l'emploi d'autres femmes.

S'agissant de ses perspectives professionnelles, notre interlocutrice a de grands projets. Si elle aurait l'opportunité, elle se lancera dans le commerce de l'exportation). Elle explique ses activités contribuent au développement de son pays à travers la valorisation du patrimoine couturière traditionnel national représenté par les robes traditionnelles kabyles.

Notre deuxième cas, c'est une maman de deux enfants, âgée de 45 ans et ayant 15 ans d'expérience dans le domaine. Elle avait lancé son projet en 2005. Être modéliste, avoir une rémunération était toujours son rêve. Elle



a donc donné naissance à cette idée qui la hantait depuis toujours. Expérimentée elle témoigne de l'accompagnement de son mari (manager d'équipe) tout au long de son parcours sans négliger d'autres personnes (ses parents, ses frères et sœurs) qui l'ont aidée chacune à sa façon. La charge de travail ne l'empêche pas de s'occuper de sa famille. Elle arrive toujours à consacrer le temps qu'il faut pour les deux.

Elle consacre le week-end pour rendre visite à ses proches et faire les tâches ménagères en rentrant le soir. Ses difficultés, le rencontre au niveau de l'organisation de travail de manière à satisfaire toutes les commandes dans de brefs délais. Les difficultés rencontrées pour obtenir un crédit n'ont lui pas permis de réaliser tous ses projets pour débiter son projet d'atelier. Mais cela ne l'empêche pas pour autant de se projeter sur l'avenir en vue de réaliser de nouveaux projets tel que le recrutement d'apprenties pour leur transmettre le métier et sons savoir-faire tout en œuvrant pour diffuser l'art de la robe berbère au niveau mondial.

Le troisième cas étudié est une gestionnaire d'un atelier crée en 2017. Elle est âgée de 43 ans, maman de deux enfants, mariée à un commerçant retraité. Elle avoue que son époux représente un obstacle majeur pour sa carrière professionnelle. Au lieu de la soutenir et l'encourager, son mari se doute de ses capacités professionnelles et de sa réussite dans son métier de réussir dans ce domaine. Il ne rate pas une occasion pour la dévaloriser sous prétexte qu'elle a délaissé ses charges familiales en laissant l'éducation de ses enfants à des nourrices étrangères à la famille.

L'attitude de son époux ne l'empêche pas. Pour elle, aucune idée négative ne pourrait l'arrêter dans la réalisation de son rêve d'enfance et de son projet projeté à l'âge de 13 ans. Elle affirme également qu'elle ne regrette pas son engagement dans son métier qui lui procure beaucoup de satisfactions et l'estime et admiration de tous les membres de sa famille et de ses proches. Pour concilier sa vie professionnelle et sa vie familiale, elle sut tirer profit de l'expérience des coutières qui ont lui transmis le métier. Elle dit en substance: « Pour moi, quand j'organise tout et je prépare à manger pour mes enfants, j'ai la tête en paix quand je serai à l'atelier». Son organisation du temps quotidien lui permet de concilier son travail et la prise en charge de sa famille et de consacrer les week end aux visites familiales. Au sujet de sa participation au développement du pays, elle déclare: «Je veux bien être la cause derrière la réduction du chômage des femmes et je veux d'avantage



offrir aux jeunes filles l'opportunité d'avoir un revenu personnel et se sentir confiantes et utiles pour leurs familles».

La quatrième femme enquêtée, est une couturière de 55 ans, mère de deux enfants. Pour se soustraire des problèmes psychologiques qu'elle rencontre, elle pratique son métier un loisir. C'est ainsi qu'elle pu gérer l'intolérance de son époux considérant que la femme ne doit pas avoir beaucoup de liberté et son rôle se limite aux tâches ménagères et l'entretien de ses enfants. En se lançant dans son projet en 2010, son seul et unique soutien était sa fille. Cette dernière l'a encouragé et aidait à s'occuper de la maison. Le démarrage effectif de son projet n'a eu lieu qu'une année après son lacement avec l'obtention d'un crédit de la CNAC.

En utilisant une stratégie d'implication de tous les membres de sa famille, elle a réussi à concilier sa vie professionnelle. Sa stratégie consiste à réunir chaque soir les membres de sa famille pour une séance d'échanges et d'évaluation des activités de la journée et pouvoir ainsi apporter les ajustements et les correctifs nécessaires pour améliorer davantage la prise en charge de la prise en charge familiale. Elle avait le rêve d'ouvrir une boutique pour vendre les robes qu'elle réalisait en guise d'extension.

Quant à sa participation au développement du pays, elle espère que la réalisation de ses projets contribueront à la réduction du chômage des femmes et mettre fin à la pauvreté.

Le dernier entretien nous l'avons réalisé était avec une femme âgée de 57 ans, maman de trois enfants. Elle avait commencé son activité en 2015.

Son but était d'avoir un revenu personnel par l'exercice du métier de couturière qui était la seule occupation qu'elle pouvait avoir en restant cloîtrée dans l'espace domestique. L'expérience qu'elle avait acquis, lui a été utile dans le lancement de son projet de création d'un atelier après son mariage avec un comptable retraité). Ce dernier lui a apporté le soutien psychologique et financier dont elle avait besoin. C'est ainsi qu'elle pu ouvrir son propre atelier et recruter une employée et intégrer trois stagiaires. Son travail s'étale sur huit heures par jour et comprend deux jours de repos. Sa gestion du temps lui permet de concilier entre les deux sphères de vies.

Son ambition est d'grandir son atelier pour créer de nouvelles collections qu'elle envisage de les exposer dans les différentes villes, voir même en dehors de l'Algérie. Concernant sa participation au développement du pays,



son souhait est identique à celui exprimé par les précédentes enquêtées, à savoir participer à la réduction du taux de chômage et l'ouverture de nouveaux postes d'emploi et offrir l'opportunité aux femmes d'avoir leur propre autonomie.

3.2 Discussion des résultats

Des développements précédents, on relève que les cinq couturières enquêtées sont en âge de travailler, mariées avec des enfants. Pour elles, la couture constitue un don acquis depuis l'enfance, une passion qui les a poussées à en faire un métier. Le besoin financier et le désir d'améliorer leur situation les a amenées à faire de cette activité un projet financier rentable. Pour elles, l'exercice d'une activité professionnelle parallèlement à une vie familiale est une source de satisfaction sur le plan personnel (confiance en soi, le sentiment d'utilité), financier (salaire supplémentaire pour satisfaire les besoins de la famille).

Tout en ayant les mêmes satisfactions, chacune des cinq enquêtées possède ses propres particularités. Nous avons relevé que certaines ont bénéficié de leurs époux et d'autres ont enduré l'incompréhension et l'hostilité de leurs maris. Parmi ces femmes travailleuses, on trouve aussi celles qui sont soutenues par les autres membres de la famille et celles qui n'ont bénéficié de ce soutien.

Concernant les stratégies de création des ateliers, il y a elles qui ont bénéficiées des aides financières de l'État (les dispositifs d'accompagnement) et d'un financement familial. Certains furent obligés de vendre leurs biens (bijoux) monté le financement de leur projet.

Pour ce qui est de l'équilibre entre famille/travail, nous constatons que toutes les femmes enquêtées, ne trouvent aucune difficulté à gérer et concilier ces deux vies. Toutes accordent le même intérêt à leur travail et leur rôle familial.

La réussite dans les projets professionnels est pour toutes les enquêtées le fruit de valorisation d'un capital de connaissances acquis par la formation et l'expérience. Elle est aussi facilitée par une forte des enquêtées personnalité qui a joué un rôle déterminant dans la solution des difficultés la gestion de leadership des projets. Si ces facteurs furent les clés de réussite, c'est bien parce qu'ils furent mis en œuvre dans un environnement de soutien familial et social sous de diverses formes et modalités.



Quant à l'aspect social et les relations familiales, la femme s'efforce de réserver plus de temps à la famille et à ses relations sociales de parenté. Le déficit du soutien administratif fuit recomposé par la solidarité familiale. La société civile n'a joué aucun rôle.

Conclusion

Nous avons constaté au cours de cette étude que le travail occupe une place très importante dans la vie des femmes d'aujourd'hui. Malgré les contraintes sociales qui pèsent sur elles, elles s'accrochent de plus en plus à cette vie de la femme active, indépendante sans pour autant négliger leurs responsabilités familiales. Nous constatons également que le travail de la femme entrepreneure représente une double charge, professionnelle et familiale, et à l'origine d'un épuisement moral et physique qui influence négativement sur le rôle des femmes travailleuses. Suivant des stratégies conciliatrices, ces dernières arrivent tant bien que mal pour aménagement le temps quotidien entre temps-famille et temps-travail. Ces stratégies consistent à faire appel à des proches ou des connaissances pour effectuer des tâches ménagères.

En termes d'évaluation de l'apport sociétal de l'entrepreneuriat, il serait utile de s'interroger sur la perspective de la transformation de cette activité au processus de l'évolution de la société traditionnelle. L'entrepreneuriat est l'une des formes de valorisation des capacités et des compétences des femmes et leur permettre de devenir des acteurs économiques et sociaux influents à travers leur participation à la lutte contre la pauvreté et au développement économique et social du pays.

Référence

1. Atout.F, 2016-2017. *L'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle et son impact sur le rendement des cadres au travail*, Mémoire de master, Université Abderrahmane Mira. Bejaia.
2. Attar A.; Bouabdallah W., 2017. *L'informel...l'autre face de l'entrepreneuriat féminin en Algérie cas de travail à domicile*; revue d'étude sur les institutions et le développement, (4)1, pp.08-27.
3. Aude. A Et Gabarret, I. 2016. *Femme et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine* ; revue de l'entrepreneuriat, (5)3-4.
4. Bekcouth et Al, 1991 ; In Metaiche F.T.; Bendiabdellah A., 2016. *Les femmes entrepreneures en Algérie: savoir, vouloir et pouvoir*, Dans Marché et organisations. (26)2.



5. Bessouh N., 2018. *L'entrepreneuriat féminin et son accompagnement en Algérie*, Bilan et perspectives. Revue cahier économique, (10)1.
6. Constantinidis C., 2014. *Femme entrepreneur*, dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat, (15)3.
7. Fayolle A., 2005. *Introduction à l'entrepreneuriat*, Paris, Dunod, p.10.
8. Ghat B., 2018, Mai. *Les femmes entrepreneures Algérie : Contraintes culturelles et désir d'émancipation*, conférence: 7eme Journées Georges Doriot – Entrepreneuriat et Société, Montréal.
9. Gregoy A.; Milaner S., 2006. *Revue de politique sociale et familiale*, 5- 9.
10. Himrane M., 2017. *La réalité de l'entrepreneuriat féminin : wilaya d'Alger*, journal d'études financière, comptable et administrative, (04)1.
11. Julien P-A. ; Marchesnay M., 1996. *L'entrepreneuriat: rue de Héricant*, Paris: Economica, p.08
12. Lukoki S., 2014. *Analyse de l'impact de l'entrepreneuriat sur la réduction de la pauvreté dans la cité de kimpese.cas des petits entrepreneurs*, Mémoire en Science économique et de gestion, Université kongo.
13. Ouadah Rebrab S., 2015. *L'entrepreneuriat féminin en Algérie étude statistique sur la dispersion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie*, revue d'économie et de statistique appliquée, (13)1.
14. Paithe A.; Solaz A., 2009. *Synthèse la famille à « flux tendu » : quotidien des parents et pratiques des employeurs*, Entre famille et travail.
15. Plane J.M., 2003. *Théories des organisations*, 2ème éd. Paris : Dunod, p38.
16. Rajhi N., 2011. *Conceptualisation de l'esprit d'entrepreneuriat et identification des facteurs de son développement à l'université*, thèse de doctorat, Université Grenoble.
17. Tremblay D-G., 2005. *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux*, Canada (Québec) : Presse de l'université de Québec.

